



Compte rendu du CHSCT du 07/05/2020 tenu par audio conférence, concernant uniquement la partie DDFIP

Point de la réunion : PRA / note congés (rajouté par M. Lévin) / questions diverses

PRA: Plan de Reprise d'Activité

En interrégion : 8 cas avérés et 14 cas en quatorzaine.

Dans notre département : 0 cas avérés et 3 cas en quatorzaine qui finissent aujourd'hui donc bilan à 0 !

Gros point sur le ménage : pas assez de matériel notamment par rapport aux nombres de mopieurs, réponse direction : on fait un tour de tous les services en présentiel et on fait le point.

Mme Lombardi signale qu'il n'y a pas de signalement des chefs de services non plus. M Faure Brac va faire un recensement.

Christine Gourmelon précise que la direction fait le tour des services 15 jours après la reprise des agents, sans que le nettoyage approfondi des locaux n'ait été effectué (nettoyage des sanitaires 2 fois par jour, reprise du nettoyage des sols) et sans que le nombre d'heures de ménage n'ait encore été augmenté.

Pour le ménage, il y a un marché très compliqué à modifier en cours, pour info, le montant mensuel du devis (non validé à l'heure de la réunion) est de 35 000€ pour l'ensemble de la direction. Le volume horaire du personnel de ménage va être augmenté (ça n'a pas été fait avant!). Christine évoque la situation des agents Berkani que la direction a oublié.

Christine précise que dans d'autres départements de l'interrégion, sur les grands sites, le nettoyage des sanitaires est bien effectué 2 fois par jour et du personnel de ménage est présent à la journée pour nettoyer régulièrement les points de contact, mais dans le 74, rien n'est fait. Pourquoi?

M. Mollard précise une très forte réticence de certains services de voir arriver du personnel de ménage, une peur de la contamination, et une réalité forte de ne pas trouver du personnel.

Note sur les congés:

La note départementale est en cours de rédaction, elle doit être publiée demain sur ulysse et transmise à tous. Voilà le schéma : le service RH va tout centraliser, et unifiée tous les agents avec les mêmes règles. C'est aux chefs de service de codifier dans Sirhius.

Il va y avoir un mail aux chefs de service pour préciser tout cela, avec une grosse partie de dialogue avec les agents, pour que l'on comprenne le nombre de jours volés, ainsi que notifier le nombre de jours.

Il va y avoir des assouplissements de la direction, accordés par M. Lévin :

- l'article 2 ne sera pas appliqué (consigne DG). C'est à dire que les agents en télé travail, ne se verront pas prendre de jours de congés/artt.

- Si vous êtes en présentiel le matin et en autorisation d'absences pour rotation (ou autre motif) l'après midi (ou inversement), il n'y aura pas de jours déduits.

Pour cela, gros travail de mise à jour des chefs de services pour codifier correctement dans sirhius.

Cela a été dénoncé par la CGT comme un manque d'égalité entre les services qui tournent par journée...

- S'il vous reste un solde de report de 2019 : le solde des congés qui sera pris pourra être imputé sur cela !

Divers

Cgt a évoqué le fait des horaires aménagés suite aux transports en commun : M. Lévin est d'accord, à voir avec vos chefs de services.

Idem, le masque pris pour venir à votre travail, peut être un masque professionnel, si votre contingent de masque le permet.

Soucis au niveau de la pointeuse à la cité : doit pointer au SIE et cela entraîne des inquiétudes. Une possibilité est envisagée pour chaque agent de pointer sur son ordi de travail (en rajoutant par les chefs de service le temps de nettoyer son ordi et autres)

Concernant le remboursement des frais de repas. Cela ne concerne que les agents renseignés dans le PCA, et non les agents dans le PRA. En gros, vous avez été présent depuis le début : vous y avez droit. M. Sébastien Gourmelon demande qu'une information soit transmise à l'ensemble des agents.

Pour le RIA d'Annecy, une réunion est organisée cette aprem pour voir la possibilité de le ré-ouvrir. Pour Thonon, discussions en cours auprès de l'association.

M. Lévin a évoqué le NRP : aucune orientation actuellement, la DG n'a donné aucun feu vert au 26 mai à 10h (précision de lui même!). Si tout se passe bien du point de vue de la crise sanitaire, le NRP sera ré-évoqué en septembre.

CHSCT du 11 juin, il y a la fusion entre le PC Annemasse et Thonon, point prévu dans le NRP (...).

Fin de la réunion.